

## Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, se bat pour empêcher l'interdiction d'un pesticide



### **Epandage**

Le moins qu'on puisse dire c'est que notre ministre de l'agriculture a du culot! Alors qu'Emmanuel Macron annonçait son plan pour mieux protéger l'eau, Marc Fesneau lui, prenait la défense d'un pesticide responsable d'une contamination massive des nappes phréatiques. Il faut le faire hein?

Je vous explique: le produit en question, c'est le S-Métolachlore, la substance active d'un herbicide utilisé pour désherber, notamment les champs de maïs, de soja ou de tournesols. Problème: après usage, ce produit se dégrade pour former des dérivés chimiques, appelés métabolites, qu'on retrouve dans les sols et dans l'eau souterraine. L'Anses, l'agence de l'état qui s'occupe de notre sécurité sanitaire, a contrôlé plusieurs points d'eau potable.

Et elle a découvert ces sous-produits de pesticides à des concentrations dépassant les normes de qualité. On ne parle pas de quelques cas isolés! Selon les chiffres officiels, en 2021, plus de 3 millions de Français ont reçu au robinet une eau non conforme, polluée par le S-Métolachlore, qui est classé comme «cancérogène suspecté».

Dans un premier temps, l'Anses avait décidé de réduire les doses maximales d'emploi de ce produit. Mais cela n'a pas suffi, puisque de nouvelles mesures indiquent que les dérivés chimiques sont toujours présents aujourd'hui dans l'eau destinée aux Français. Les experts de l'Anses ont annoncé le 15 février la suspension de cet herbicide pour la plupart de ses usages. C'est fini, on arrête! Et c'est là qu'intervient Marc Fesneau. Devant le congrès de la FNSEA, il a demandé à l'Anses de «réévaluer sa décision d'interdire le S-Métolachlore». Bref d'autoriser les agriculteurs à continuer de l'utiliser.

Selon le ministre, il s'agit de protéger les agriculteurs français contre une distorsion de concurrence, puisque le S-Métolachlore n'est pas encore interdit dans le reste de l'Union européenne. C'est prévu pour 2024, mais il reproche à l'Agence de sécurité sanitaire d'avoir pris les devants. Rendez-vous compte de la situation: des experts scientifiques, dont le travail est de protéger la santé des Français, décident d'interdire un herbicide qui contamine notre eau potable.

Et ensuite, le ministre de l'Agriculture, qui n'est pas scientifique, demande à ces experts de changer leur décision pour des raisons économiques. On a donc un responsable politique, Marc Fesneau qui est prêt à prolonger la pollution des nappes phréatiques, en prenant un risque sanitaire, pour satisfaire quelques intérêts agro-industriels. Reste à savoir si Emmanuel Macron, qui a fait du sujet de l'eau un marqueur de son second mandat, laissera faire son ministre. Décidément, ils ne comprendront donc jamais rien...

**Bruno Bourgeon, président d'AID** <http://www.aid97400.re>

**D'après Radio-France du 05 Avril 2023** <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/en-toute-subjectivite/en-toute-subjectivite-du-mercredi-05-avril-2023-3598685>